



Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de Saint-Nom-la-Bretèche

N°2023/07-40

Objet : Décision modificative numéro I du budget annexe de l'assainissement

L'an deux mille vingt-trois,

Le quatre juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

Présents : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Florent BORON, Christine CAILLAT, Christian GHEZ, Karel KURZWEIL, Michel MOREAU, Christelle BARDEILLE, Axel FAIVRE, Sylvie SORMAIL, Véronique LOZEVIS (arrivée délibération I), Pascale COURMONT, Vanessa BRINKMEYER – MARTINET, Philippe DESBOIS, Jean-Philippe ANTOINE, Sophie LAFEUILLADE (arrivée délibération I), Nathalie ZENOU, Eric FROMMWEILER.

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :

Muriel DEGAVRE à Gérard PARFAIT
Isabelle TRAPPIER à Monsieur le Maire
Jean-Marc FRUCTUS à Karine DUBOIS
Jérôme FENAILLON à Nathalie ZENOU
Stéphanie NOGUES à Sophie LAFEUILLADE

Absents :

Thomas BATIGNE
Clotilde FRETÉ

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Gérard PARFAIT, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**N°2023/07-40 : Décision modificative numéro 1 du budget annexe de l'assainissement**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M49,

VU le budget primitif 2023 voté le 21 mars 2023,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à de nouveaux ajustements de crédits,

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé ci-dessus, après en avoir délibéré,
À l'unanimité**

APPROUVE la décision modificative numéro 1 telle que détaillé :

VILLE DE SAINT-NOM-LA-BRETECHE BUDGET ASSAINISSEMENT		DM n°1	2023	
Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D - 61523 – Réseaux		43 000,00		
TOTAL 011 – Charges à caractère général		43 000,00		
R - 70613 – Participation pour l'assainissement collectif				28 000,00
R - 70611 – Redevance d'assainissement				7 000,00
TOTAL 70 – PRODUITS DE SERVICES				35 000,00
R - 7581 – FCTVA				8 000,00
TOTAL 75 – Produits divers de gestion courante				43 000,00
Total FONCTIONNEMENT		43 000,00		43 000,00

Fait et délibéré à Saint-Nom-la-Bretèche, les jour, mois et an ci-dessous,

Pour extrait certifié conforme, à Saint-Nom-la-Bretèche, le 05 juillet 2023

Le secrétaire de séance

Gérard PARFAIT



Le Maire,

1^{er} Vice-président de la Communauté
de communes Gally Mauldre,

Gilles STUDNIA

Mis en ligne le 05/07/2023

Document rendu exécutoire le 05/07/2023

Certifié par le Maire

Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20230705-2023-07-40-DE
Date de réception préfecture : 05/07/2023